

**MAIRIE de SAINT-JUST-SAINT-
RAMBERT**

ARRÊTÉ n° 261349 URBA
Publication sur le site internet le: 17.03.26

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° DP 042 279 26 00071

Demande du : 11/03/2026

Reçue le : 11/03/2026

Complétée le :

Sur un terrain sis et cadastré :

47 MONTEE DE COLLONGES

279 250 AB 580

DESTINATAIRE

EDF solutions solaires

Madame DURIAT Marie

27 chemin des Peupliers

Veillage de Dardilly

69570 DARDILLY

OBJET : Retrait avant décision d'un(e) Déclaration préalable, RECOMMANDE A.R.

Votre courrier d'annulation en date du 13/03/2026,

Madame,

Par lettre susvisée, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n°DP 042 279 26 00071 décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

Je vous prie d'agréer, madame, l'expression de ma considération distinguée.

SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT, le 13 mars 2026

Le Maire,

Olivier JOLY



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.

Les informations contenues dans ce document font l'objet d'un traitement automatisé. Vous pouvez obtenir communication des informations nominatives vous concernant et, si nécessaire, les faire rectifier, en vous adressant au Service Foncier – Urbanisme.